

Guide thématique

Ne laisser personne de côté dans la pratique

Décentralisation et gouvernance locale

par Shandana Khan Mohmand, Institute of Development Studies (IDS)

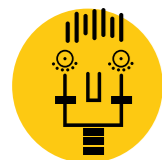


Que savons-nous de l'impact des gouvernements locaux décentralisés sur les personnes marginalisées?

L'un des principaux objectifs de la gouvernance décentralisée est de rapprocher le gouvernement de la population et ce faisant, de fournir à cette dernière, de manière équitable et efficace, des services adaptés aux besoins qu'elle exprime.

Le fait que le gouvernement siège dans des unités plus petites, mieux informées, et regroupant davantage de représentants locaux peut favoriser une meilleure prise en compte des groupes marginalisés dans les processus de décision et dans l'accès à des services de qualité. De ce point de vue, la décentralisation est généralement perçue comme une réforme positive. Toutefois, la réforme proprement dite est une opération essentiellement neutre : son impact découle de sa nature même et des modalités de sa mise en œuvre, et elle peut avoir des effets à la fois positifs et négatifs.

Les réformes de décentralisation qui ne sont pas conçues explicitement pour prendre en compte les populations marginalisées (femmes, minorités, pauvres) peuvent entraîner une détérioration des services et un défaut de représentation de ces groupes (Faguet 2014). Leur impact sur l'inclusion des plus vulnérables dépend plus ou moins des mêmes contraintes qui pèsent sur les échelons supérieurs de gouvernement : disponibilité des ressources, capacités et surtout, volonté politique. En d'autres termes, une gouvernance décentralisée n'est pas forcément une gouvernance inclusive. Pour pouvoir aboutir à une gouvernance inclusive, les réformes de décentralisation doivent être expressément conçues en ce sens.



La décentralisation peut atténuer ou exacerber différents types d'inégalité, parmi lesquels :

L'inégalité entre les régions (ou entre les unités de gouvernement local):

Les transferts financiers du gouvernement central vers les gouvernements locaux sont généralement basés sur des critères établis et fondés sur un principe de répartition équitable, mais les pratiques et politiques informelles peuvent engendrer un développement inégal des populations selon les territoires. Certains gouvernements locaux seront plus susceptibles que d'autres d'obtenir des fonds de l'administration centrale, en recourant à des pratiques clientélistes basées sur des politiques partisans, et certains parviendront à mobiliser plus de recettes locales que d'autres pour un certain nombre de raisons (parce qu'ils ont des populations plus riches, ou davantage de ressources).

Dans ce dernier cas, une plus grande décentralisation fiscale peut accentuer les inégalités entre les différentes régions d'un pays, car la péréquation entre territoires riches et territoires pauvres est limitée (Prud'homme 1995). Il est en outre établi que ces disparités sont plus susceptibles d'augmenter dans les pays à faible revenu, où l'inégalité spatiale entre les régions peut être déjà considérable, que dans les pays à revenu plus élevé, où cet effet peut être beaucoup plus faible, voire inexistant (Rodríguez-Pose et Ezcurra 2010).

L'inégalité entre les populations urbaines et rurales :
l'un des principaux objectifs de la décentralisation est d'aider les gouvernements à atteindre plus efficacement les populations éloignées pour leur fournir des services publics, en particulier dans les zones rurales (Treisman 2007). Toutefois, si la décentralisation ne vise pas l'inclusion des populations éloignées dans les unités décentralisées, elle risque de reproduire le schéma des avantages disproportionnés dont bénéficient les zones urbaines d'une municipalité ou d'un district.

L'inégalité entre les groupes de population :

la décentralisation n'améliore pas automatiquement les prestations de services aux populations pauvres dans les municipalités ; elle peut même conduire à la création de « nouvelles microgéographies de l'exclusion » (Williams et Thampi 2013, Ahmad et al. 2005). Les écarts de dépenses entre les gouvernements locaux n'ont rien d'exceptionnel ; il n'est pas rare que les segments de population qui bénéficient de manière disproportionnée des dépenses publiques pour des services comme la santé, l'éducation et l'assainissement soient déjà les plus favorisés (Reinikka et Svensson 2004).

Même si la décentralisation entraîne une augmentation des financements pour les populations mal loties, il semblerait que ces financements continuent aussi de profiter aux personnes en milieu urbain, ou proches du pouvoir (Cheema et Khan Mohmand 2007). Celles qui vivent dans des zones plus éloignées, exercent une influence sociale moindre ou ne connaissent pas de fonctionnaires ni d'élus locaux ne constatent pas forcément une amélioration de leur vie. Certains ont observé qu'une décentralisation plutôt fiscale que politique contribue à réduire les inégalités de revenus, et que cet effet est plus important dans les régions dont le revenu par habitant est faible que dans celles où il est plus élevé. Chaque région peut avoir un seuil de développement économique en-dessous duquel la décentralisation fiscale est plus susceptible de réduire que d'augmenter les inégalités au sein des unités de gouvernement local (Tselios et al. 2011).

Le pouvoir et le risque accru d'accaparement des ressources par les élites :

Si la décentralisation rapproche le gouvernement des citoyens, elle rapproche aussi les services étatiques des configurations locales du pouvoir, auxquelles elle procure davantage de ressources. Cela peut augmenter le risque d'accaparement par les élites locales, car le coût du clientélisme diminue et l'observation des flux d'argent devient plus facile. Les efforts pour accroître la transparence des processus décisionnels, de l'allocation des ressources et des dépenses, et pour renforcer la redevabilité des fonctionnaires locaux envers les citoyens qu'ils ont vocation à servir, constituent des mesures clés pour écarter le danger d'un accaparement des ressources par les élites. Lorsque la redevabilité fonctionne, l'expérience montre que la prestation de services a de fortes chances d'être transparente, réactive et équitable. Si cette redevabilité est compromise par un engagement politique malsain centré sur le clientélisme ou par des politiques identitaires polarisantes, la prestation de services aux populations marginalisées en pâtit (Björkman et Svensson 2009, Khemani 2016). Rien ne laisse supposer que la redevabilité fonctionne mieux au niveau local que dans les instances supérieures de l'État, mais il est démontré (en Inde et au Brésil) qu'au niveau local, cette redevabilité politique peut susciter une distribution plus équitable des services et éviter l'accaparement des ressources par les élites (Bardhan et al. 2009, Melgar 2014).

Diagnostiquer et mesurer la marginalisation pour permettre une gouvernance décentralisée inclusive

Les mécanismes visant à intégrer différents types de groupes marginalisés dans les processus décisionnels des gouvernements locaux peuvent varier en fonction du contexte et de la politique d'exclusion qui est menée. Ce qui fonctionne dans un endroit ne fonctionne pas forcément dans un autre, et ce qui fonctionne pour un groupe de population exclu ne fonctionne pas forcément pour un autre.

En outre, différents types et sources d'inégalité (genre, classe, minorité) peuvent s'additionner pour engendrer différentes formes d'exclusion (Martínez-Palacios 2017).

Il est donc important de comprendre précisément comment les groupes vulnérables vivent l'exclusion et de développer une compréhension différenciée des facteurs d'exclusion qui pèsent sur chaque groupe concerné, afin de mettre en œuvre une gouvernance inclusive au niveau local.

Une bonne information et une recherche rigoureuse peuvent aider à mieux comprendre comment instaurer et renforcer la gouvernance inclusive dans des contextes spécifiques, tandis qu'un apprentissage accompagné pendant la mise en œuvre du projet peut amener les parties prenantes à prendre conscience des formes particulières de marginalisation vécues par les différents groupes. Cette approche nécessite un suivi différencié des effets ressentis par les différents groupes marginalisés. Il est particulièrement important d'établir comment et quand les intérêts spécifiques des groupes marginalisés sont pris en compte dans les processus de gouvernance locale, comment ces groupes peuvent participer à ces processus et s'il existe des mécanismes informels susceptibles de favoriser ou d'entraver l'inclusion. Il ne faut pas perdre de vue non plus que les processus de collecte des informations peuvent être éminemment politiques, ou conçus de manière à les rendre indifférents à certaines populations.

Des données et des informations inclusives et différenciées sont donc indispensables à l'instauration d'une gouvernance inclusive. Il est important que ces informations englobent :

- De bons indicateurs de marginalisation qui soient spécifiques au contexte (c'est-à-dire qui reflètent la réalité de la marginalisation, car les définitions, les degrés et les formes de la marginalisation varient d'une unité décentralisée à l'autre ou d'un groupe à l'autre) et qui ne laissent aucun citoyen ni quartier de côté.
- Des données exhaustives, collectées et mises à jour régulièrement, accessibles aux pouvoirs législatif et exécutif des gouvernements locaux à des fins de planification, et portant essentiellement sur les facteurs de l'exclusion (race, classe, genre, religion, zones géographiques et autres facteurs à identifier en fonction des contextes) et sur la façon dont ces facteurs interagissent dans différents contextes pour produire des formes particulières de vulnérabilité.
- Des preuves établies de manière rigoureuse, démontrant les différences d'impact de la gouvernance décentralisée sur divers groupes de population, et indiquant quelles mesures spécifiques sont le plus efficaces pour inclure les populations marginalisées selon les contextes.
- Des canaux formalisés et efficaces pour diffuser toutes ces informations aux différents organes décisionnels dans les gouvernements locaux, régionaux et nationaux, pour qu'ils puissent élaborer des politiques fondées sur des éléments factuels.



Points d'entrée stratégiques pour le principe de NLPC (*LNOB* en anglais) dans la gouvernance décentralisée

Ce chapitre passe en revue certaines interventions ayant trait à la structure et au processus de gouvernance locale, et susceptibles d'intégrer les populations marginalisées dans différents types de contextes.

1. Introduction de quotas pour les populations marginalisées :

la mise en place de quotas à des fins de représentation descriptive reste un mécanisme prisé pour renforcer l'inclusion de groupes qui, sinon, ne pourraient pas accéder à des postes de pouvoir (Mansbridge 1999). Ces quotas sont généralement instaurés pour accroître la représentation des femmes dans les assemblées législatives nationales ou régionales et dans les conseils municipaux. Grâce au système de réservation de sièges pratiqué dans le système de gouvernement local en Inde, les femmes occupent dans certains États bien plus que les 33% de sièges prévus (Jain 2002), tandis qu'au Pakistan ce système garantit la présence des femmes dans tous les conseils locaux. Il a également été utilisé pour accroître la représentation des populations marginalisées, telles que les minorités ethniques et religieuses et les castes et classes inférieures.

Les faits montrent que les quotas ont favorisé l'émergence de nouveaux dirigeants politiques issus de communautés marginalisées (Fischer 2016) et une plus grande intégration sociale des populations marginalisées (Chauchard 2014). La représentation descriptive peut donc accroître l'intégration sociale et politique des groupes exclus, même lorsque la redistribution n'est pas son objectif direct. Parallèlement, il convient de préciser que les quotas ont été accusés d'être une stratégie qui ne ferait qu'engendrer une participation symbolique et alimenter les stéréotypes négatifs véhiculés à propos des groupes marginalisés. Il est donc important de veiller à atténuer ces aspects au moment de la mise en œuvre.

2. Instauration de relations de redevabilité efficaces :

De nombreuses interventions récentes destinées à renforcer la redevabilité ont porté sur l'instauration d'une relation de redevabilité sociale entre les prestataires de services et les citoyens auxquels ils fournissent leurs services. Depuis les travaux de Tendler (1997) au Brésil, le circuit court de la redevabilité sociale a été abondamment traité dans la littérature spécialisée et les donateurs en ont préconisé l'application au travers de diverses interventions, le considérant comme une méthode efficace et productive pour améliorer les services. Le fait que cette approche fonctionne mieux dans certains cas que dans d'autres incite à penser que les relations de redevabilité doivent être axées sur des processus politiques. Les cadres politiques internationaux ont évolué depuis, s'alignant sur une littérature plus récente qui suggère que la durabilité des relations de redevabilité dépend d'une relation politique saine entre les citoyens et leurs représentants, et des relations entre ces représentants et les prestataires de services, lesquelles s'articulent autour d'incitations politiques (Khemani 2016, Gulzar et Pasquale 2017). Il faudrait donc que les interventions techniques en matière de redevabilité prennent aussi en compte la dimension politique au niveau local. Cette approche peut jouer en faveur des populations marginalisées, dont les votes intéressent les politiciens en quête de pouvoir.

Deux autres mécanismes peuvent considérablement renforcer la redevabilité :

les processus politiques de redevabilité peuvent être renforcés par la création d'espaces invités dans lesquels l'État appelle la société civile à participer, comme les assemblées de citoyens, ou par le développement organique d'espaces nés de l'action citoyenne collective qui peuvent accroître la capacité politique des citoyens à exiger des comptes (Gaventa 2004, Dauda 2006). Ces mécanismes peuvent englober des systèmes de traitement des plaintes du public et de règlement des griefs, tels que les droits de pétition, les référendums, les débats publics, les initiatives citoyennes ou les assemblées de citoyens.



De tels dispositifs peuvent être particulièrement avantageux pour les groupes marginalisés : les études réalisées au Brésil et en Inde montrent que les assemblées ou réunions locales qui réunissent des citoyens dans le but explicite de fixer les priorités municipales sont davantage fréquentées par les groupes sociaux marginalisés et que l'organisation de tels espaces de délibération permet de mieux cibler les prestations et les ressources sur ceux qui en ont le plus besoin (Besley, Pande & Rao 2004).

Très souvent, les structures gouvernementales locales limitent le contrôle que les représentants directement élus exercent sur les organismes prestataires de services. Les relations de redevabilité solides reposent sur l'association de trois processus distincts mais étroitement liés : le regroupement des demandes, la représentation et la réponse aux demandes.

Cela signifie que les représentants élus au niveau local en tant que maires ou conseillers doivent agréger les demandes exprimées par tous les habitants de leur circonscription, en veillant à inclure les plus vulnérables et les plus marginalisés ; représenter ces demandes de manière rationnelle mais équitable au sein d'instances représentatives, telles que les assemblées législatives et les conseils municipaux, en mettant l'accent sur les besoins des plus vulnérables ; et veiller à ce qu'une réponse soit apportée à ces demandes, soit par eux-mêmes, soit par les prestataires de services dont ils supervisent le travail. Par conséquent, les collectivités locales qui entendent faire preuve de redevabilité et promouvoir l'intégration ont besoin d'être structurées de manière à pouvoir établir des relations aussi fluides que possible entre les électeurs et les prestataires de services.

3. Conclure des alliances transpartisanes et désigner des représentants multipartites, en faisant en particulier appel aux femmes :

Dans certaines régions du monde, comme dans les Balkans occidentaux, les gouvernements locaux sont souvent paralysés à cause de la polarisation entre les partis. De toute évidence, cela compromet la redevabilité des chefs de partis locaux et marginalise également les populations proches des partis d'opposition. En Albanie, les alliances de femmes transcendant les programmes politiques ont permis de multiplier les actions collectives pour renforcer la capacité des conseils locaux à représenter les intérêts des citoyens. Le fait de rattacher ces alliances de femmes à des groupes communautaires peut notamment assurer une meilleure prise en compte des demandes des femmes, qui sont souvent très différentes de celles des hommes mais régulièrement négligées (Chattopadhyay et Duflo 2004), et peut également générer un plus grand investissement dans les quartiers les plus pauvres d'une municipalité (Olken 2010).

4. Veiller à ce que l'information soit disponible, axée sur les besoins des usagers et transparente :

L'information peut jouer un rôle essentiel pour aider les populations les plus marginalisées et les plus éloignées à accéder aux services. Les municipalités ont besoin d'informations différenciées et actualisées sur leurs citoyens et sur les sources multiples d'exclusion afin de fournir des services efficaces et équitables, tandis que les citoyens ont besoin d'informations transparentes de la part des municipalités sur les processus décisionnels et budgétaires afin de pouvoir demander des comptes à leurs représentants.

Les flux d'informations efficaces entre les gouvernements locaux et les citoyens, en particulier les citoyens les plus éloignés et marginalisés, restent une chose rare dans de vastes parties du monde (Ahmad et al. 2005). Toutefois, les innovations technologiques, la multiplication des téléphones portables et la notoriété des médias sociaux offrent désormais de nouvelles possibilités aux collectivités locales et aux citoyens d'être mieux connectés entre eux et de se tenir mutuellement informés. La technologie peut également servir à mettre en place des mécanismes de plainte et des systèmes de suivi ainsi que des applications pour faciliter ces processus. Toutefois, il est important de garder en tête que la technologie et la gouvernance en ligne peuvent parfois renforcer la marginalisation

en accentuant les inégalités en termes d'accès. Le problème peut être contourné en effectuant une intervention connexe visant à garantir que les informations échangées par les municipalités avec les conseillers, les citoyens et les commissions sont compréhensibles par tous et présentées dans des formats que les usagers maîtrisent. Le manque de données de qualité, désagrégées et facilement accessibles, peut entraver la réalisation des objectifs d'égalisation d'une municipalité à l'autre.

5. **Plaidoyer pour des changements juridiques et politiques :**

Certains systèmes, qui ne sont pas conçus pour représenter efficacement les citoyens ni répondre à leurs demandes, en particulier à celles émanant des groupes les plus vulnérables et marginalisés, peuvent nécessiter des efforts de sensibilisation. Parmi ces mesures figurent notamment l'autonomisation des conseils vis-à-vis de l'exécutif, la création d'espaces plus participatifs, la diffusion d'informations plus transparentes et l'accroissement de liens institutionnalisés entre le gouvernement local et les structures communautaires.

6. **Favoriser l'égalité d'accès aux services dans les unités décentralisées :**

L'intégration des populations éloignées implique le transfert des services publics depuis les centres urbains vers les différentes zones de chaque unité décentralisée.

Le fait de devoir se rendre dans les centres urbains pour chaque démarche risque d'éloigner encore les citoyens des instances de décision, car ces déplacements peuvent être longs, coûteux et pénibles pour ceux qui ont peu de ressources. La création de guichets uniques pour les démarches administratives est un moyen efficace d'inclure les populations éloignées : elle permet aux citoyens d'accéder aux services municipaux dont ils ont le plus besoin, notamment aux services qui délivrent des documents et permis personnels et qui recueillent les questions, préoccupations et plaintes, y compris dans les régions éloignées. Ces guichets uniques peuvent également s'avérer efficaces pour regrouper les demandes des citoyens.

7. **Formation des conseillers et du personnel municipal sur les pratiques susceptibles d'améliorer l'inclusion :**

Augmenter les activités des services administratifs pour couvrir davantage de personnes issues de groupes précédemment exclus et répartis sur tout le territoire communal peut faire peser des contraintes considérables sur les municipalités, tant en termes de ressources que de capacités.

Les gouvernements locaux peuvent être confrontés à un manque de fonds, de personnel ou de disponibilité des conseillers qui travaillent à temps partiel dans de nombreux systèmes, ainsi qu'à des difficultés à traiter de grandes quantités de données et de documents de manière efficace et rapide. Pour réaliser les objectifs d'égalisation et d'inclusion, il peut donc être nécessaire d'investir largement dans les capacités municipales en matière de regroupement des demandes, de représentation et de délibération, de traitement de l'information et de réactivité. La formation des conseillers et du personnel est déterminante pour articuler le travail des municipalités autour de l'inclusion et de l'égalisation. Certains modules peuvent être particulièrement utiles à cet égard, notamment ceux portant sur le renforcement et la promotion du rôle des femmes dans les procédures des conseils municipaux ; sur le genre et le budget social ; sur la structure et les formes de l'exclusion dans différentes parties du pays ; et sur la façon de mobiliser les communautés marginalisées et de travailler avec elles.

Cette note d'information a été rédigée en juillet 2018 par Shandana Khan Mohmand, Institute of Development Studies (IDS), Royaume-Uni, dans le cadre de la collaboration entre la DDC et l'Institut des études de développement (IDS), afin de déterminer les liens entre la pauvreté d'une part, la politique et le pouvoir d'autre part.



Liste bibliographique

- Ahmad J., Devarajan S., Khemani S. et Shah S. (2005), « Decentralisation and service delivery », Banque mondiale, document de travail de recherche sur les politiques n° 3603.
- Bardhan P., Mitra S., Mookherjee D., Sarkar A., (2009), « Local Democracy and Clientelism: Implications for Political Stability in Rural West Bengal », *Economic and Political Weekly*, XLIV(9) : 46-58
- Besley T., Pande R., Rahman L. et Rao V. (2004), « The Politics of Public Good Provision: Evidence from Indian Local Governments », *Journal of European Economic Association, Papers and Proceedings* 2.2-3: 416-26.
- Björkman Martina, et Jakob Svensson (2009), « Power to the People: Evidence from a Randomized Field Experiment on Community-Based Monitoring in Uganda ». *Quarterly Journal of Economics* 124 (2) : 735-69.
- Chauchard S. (2014), « Can Descriptive Representation Change Beliefs about a Stigmatized Group? Evidence from Rural India ». *American Political Science Review* 108 (02) : 403-422.
- Chattopadhyay R., et Duflo E. (2004), « Women as Policy Makers: Evidence from a Randomized Policy Experiment in India ». *Econometrica* 72 (5) : 1409-43.
- Cheema A. et Khan Mohmand S. (2007), « Decentralization and Inequality in Pakistan: bridging the Gap that Divides? » (avec dans M. A. Saqib (ed.), « Devolution and Governance: Reforms in Pakistan », Oxford University Press : Karachi.
- Dauda C. L. (2006), « Democracy and decentralisation: local politics, marginalisation and political accountability in Uganda and South Africa ». *Public Admin. Dev.*, 26: 291-302.
- Faguet J.P. (2014), « Decentralization and governance », *World Development*, 53, pp. 2-13.
- Fischer Harry W. (2016), « Beyond participation and accountability: theorizing representation in local democracy », *World Development*, 86, pp. 111-122.
- Gaventa J. (2004), « Towards Participatory Local Governance: Assessing the Transformative Possibilities », dans Hickey S. et Mohan G. (eds), *Participation: from Tyranny to Transformation*. London : Zed Books. Chapter 2, pp. 25-41.
- Gulzar S. et Pasquale B.J. 2017, « Politicians, Bureaucrats, and Development: Evidence from India ». *American Political Science Review* 111 (01): 162-83.
- Jain D. 2002, « Behind Every Woman... Lies History », in *The Hindu* : 30 avril 2002. Consulté à l'adresse suivante : <http://www.hinduonnet.com/thehindu/2002/04/30/stories/2002043002301300.htm>
- Khemani S. (2016), « Making Politics Work for Development: Harnessing Transparency and Citizen Engagement ». World Bank Policy Research Report. Washington, DC.
- Mansbridge J. (1999), « Should Blacks Represent Blacks and Women Represent Women? A Contingent "Yes" ». *The Journal of Politics* 61 (3) : 628-57.
- Martínez-Palacios J. (2017), « Inclusive local governance: normative proposals and political practices ». *Local Government Studies* 43: 577-597.
- Melgar Teresa R. (2014), « A Time of Closure? Participatory Budgeting in Porto Alegre, Brazil, after the Workers' Party Era ». *Journal of Latin American Studies* 46, 121-149.
- Olken B. A. (2010), « Direct Democracy and Local Public Goods : Evidence from a Field Experiment in Indonesia ». *American Political Science Review* 104 (02): 243-67.
- Prud'homme R. (1995), « The Dangers of Decentralisation », *The World Bank Research Observer* 10.2: 201-20.
- Reinikka R. et Svensson J. (2004), « Local Capture: Evidence from a Central Government Transfer Program in Uganda ». *The Quarterly Journal of Economics* 119 (2): 679-705.
- Rodríguez-Pose A. et Ezcurra R. (2010), « Does Decentralization Matter for Regional Disparities? A Cross-Country Analysis ». *Journal of Economic Geography* 10 (5) : 619-44. <https://doi.org/10.1093/jeg/lbp049>.
- Tendler J. (1997), « Good Government in the Tropics ». Baltimore : Johns Hopkins Press.
- Treisman D. (2007), « The architecture of government: rethinking political decentralization ». Cambridge : Cambridge University Press.
- Tselios V., Rodríguez-Pose A., Pike A., Tomaney J. et Torris G. (2011), « Income inequality, decentralisation and regional development in Western Europe », IMDEA working paper 2011/16
- Williams G.O. et Thampi B.V. (2013), « Decentralisation and the changing geographies of political marginalisation in Kerala ». *Environment and Planning A : international journal of urban and regional research*, 45 (6) : 1337-1357.

Sources additionnelles

- Ackerman J. (2004), « Co-Governance for Accountability: Beyond “Exit” and “Voice” », *World Development* 32(3): 447-463.
- Baiocchi G. (2001), « Participation, Activism and Politics: The Porto Alegre Experiment and Deliberative Democratic Theory », *Politics and Society*, 29(1): 43-72.
- Bardhan P. et Mookherjee D. (2006), « Decentralization and Local Governance in Developing Countries: A Comparative Perspective », Cambridge, MA: MIT Press.
- Baviskar B.S. et Mathew G. (2009), « Inclusion and Exclusion in Local Governance: Field Studies from Rural India ». New Delhi: Sage.
- Duflo E., Galiani S. et Mobarak M. (2012), « Improving Access to Urban Services for the Poor: Open Issues and a Framework for a Future Research Agenda ». Cambridge, MA : Abdul Latif Jameel Poverty Action LabAbdul Latif Jameel Poverty Action Lab.
- Fung A. et Wright E. (2003), « Thinking about Empowered Participatory Governance », in Fung A. et Wright E. (eds) *Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, Verso, London. Chapitre 1.
- Heller P. (2001), « Moving the State: the Politics of Democratic Decentralization in Kerala, South Africa and Porto Alegre », *Politics and Society* 29(1):131-163.
- Smith G. (2005), « Power Beyond the Ballot: 57 Democratic Innovations from Around the World », A report for the Power Inquiry, London.
- Tadros M. et Costa A.A.A. (eds) (2010), « Quotas: Add Women and Stir? » *IDS Bulletin* 41(5).
- PNUD (2008) « Designing Inclusive and Accountable Local Democratic Institutions: A Practitioner’s Guide ». PNUD Thaïlande: Regional Initiative – Local Democracy in Asia.

Imprint

Editor:

Swiss Federal Department of Foreign Affairs FDFA

Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC)

3003 Bern

www.fdfa.admin.ch/sdc

Design:

Zoï Environment Network, Geneva/Switzerland

Specialist contact:

Quality Assurance and Poverty Reduction Section

Tel.: +41 58 465 92 77

E-mail: dezaqualitaetssicherung@eda.admin.ch